

---

## CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°13

Jeudi 04/07/2024

---

**Membres élu.e.s présent.e.s** : Sébastien AUBINEAU, François BRIZAY, Nadine DIEUDONNÉ-GLAD, François DUBASQUE, Gilles DUBUS, Arnaud FRANCOIS-MANSUI, Sandrine GIL, Jérôme GRÉVY, Thomas GUGLIELMO, Isabelle HIS, Anne JOLLET, Stéphane JOUFFRE, Pascale LARIGAUDERIE, Matthieu LEE, Benoît LEROUX, François LUMINEAU, Marjolaine MAUROUX, Laurence MONTEL, François RIGALLEAU, Jean-Louis YENGUÉ.

**Membres élu.e.s excusé.e.s** : Pascal CHAUCHEFOIN, Damien DUPERRÉ, Marie FERRU, Armelle JACQUEMOT, Jean-Marie LECOINTRE, Séverine LEMAITRE, Mattéo MADIER.

**Absent.e.s ayant donné procuration** : Pascal CHAUCHEFOIN, Marie FERRU, Séverine LEMAITRE.

**Membres invité.e.s présent.e.s** : Laetitia BERTRAND, Christel BIDEI-ILDEI, Pascal BOUCHERY, Lucie BROU, Olivier CLOCHARD, Hélène FORTIN, Marina GABET, Ludovic GAUSSOT, Laura HAY-KREMER, Éric MARCEAU, Jean-Baptiste MARCHAND, Matthias MILLET, Alexandre VINCENT, Yannis DELMAS, François PINALIE, Naik MIRET.

**Membres invité.e.s excusé.e.s** : Benoît AUBIGNY, Cécile AUZOLLE, Emmanuel BABBI, Serge HÉLIAS, Gilles MARMASSE, Catherine TRÉHONDAT.

## 1. Approbation du procès-verbal :

Le PV n°12 du Conseil d'UFR du 06 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

## 2. Informations générales :

- Travaux :
  - ✓ Fin de travaux engagés à l'Hôtel Fumé. Reste à réaliser la moulure de la porte salle des Actes et le nettoyage du pavement de la cour.
  - ✓ Salle de pause de l'Hôtel Fumé : travaux prévus en septembre prochain.
  - ✓ Beaucoup de fuites à la suite des intempéries.
- Informatique :
  - ✓ Les PC de la salle Info 1 sont changés
  - ✓ L'équipe sera probablement incomplète jusqu'en décembre 2024.
- Communication :
  - ✓ Les catalogues des goodies et prestations de la reprographie sont publiés sur le site internet.
- Changement de Direction de certains départements :
  - ✓ Géographie : Naïk Miret remplace Samuel Arlaud
  - ✓ Histoire : Ghislaine Stouder et Delphine Ackermann remplacent Alexandre Vincent
  - ✓ Musicologie : Isabelle His remplace Benoit Aubigny
  - ✓ Sociologie : Fanny Renard remplace Ludovic Gausso

### 3. Point Recherche :

- Continuité du programme interdisciplinaire avec la proposition de monter une ou des actions sur le thème violence et politique. Est encore à l'étude l'organisation sous forme de petites conférences une fois par mois, d'une demi-heure de manière à laisser le temps aux personnes intéressées de venir y assister (du campus au centre-ville et vice et versa) et ouvrir un espace à la discussion.  
Malgré les appels lancés lors du dernier conseil d'UFR l'Assesseur à la Recherche a peu de retour.
- Exposition en mars du sociologue Monsieur Pineau sur « les dessinateurs du peuple ».  
L'idée est d'examiner, décrypter et observer la plume qui depuis les années 1960 à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle a dessiné l'actualité.  
L'exposition sera sur une période d'un mois, et chaque discipline pourra se l'approprier.
- Sont d'ores et déjà prévus 2 moments : le 26/03/25, les nocturnes de l'histoire ouvertes à un public élargi sous forme de tables rondes.  
Associé à cela la BD et la politique avec une journée à Poitiers et une journée à Angoulême et l'intervention d'un des auteurs.  
Une ouverture est faite à toutes propositions pour s'exprimer dans ce cadre.
- Deux laboratoires sont en faiblesse car liée à l'absence d'un.e gestionnaire en arrêt maladie. L'assesseur à la Recherche tient à remercier l'UFR SHA d'avoir négocié pour pallier l'absence par un remplacement pris en exception des règles de remplacement habituelles et invite à réfléchir sur la formule à mettre en place afin d'éviter une paralysation des laboratoires, départements...  
Les deux laboratoires risquent d'être en grandes difficultés avec un grand nombre de soutenances de thèses à préparer, des colloques programmés car cela nécessite d'avoir une personne qualifiée pour en prendre toute la gestion.  
Il faut remettre une discussion en chantier pour la solidité de la recherche en SHA, point qui sera étudié lors de prochaines commissions Recherche.  
Le VP recherche a également été approché sur la question et l'Assesseur attend son retour.

Une élue précise que l'absence d'une gestionnaire sur-sollicite les collègues chercheur.se.eur.s et le service financier de l'UFR en rompant la chaîne de traitement des tâches et missions et créant ainsi de la désorganisation.

Le renfort accepté par la DRH afin d'aider la gestionnaire s'est transformé en remplacement du fait de son arrêt maladie.

Le Directeur alerte sur la fragilité de deux laboratoires qui reposent sur un seul.e gestionnaire en arrêt maladie qui se prolonge et qu'il est impossible de continuer ainsi. Ce problème qui perdure doit être solutionné.

Une élue demande au Directeur de trouver les moyens de pallier ces difficultés, ajoute qu'il y a un besoin urgent de personnel et demande que la Direction de l'UFR SHA face remonter ce problème.

Une élue évoque qu'il avait été question de créer des pôles de remplacement au niveau de l'UP ce que le Directeur confirme pour septembre 2024 mais initialement uniquement pour la formation car c'est un projet qui sera en expérimentation.

Le représentant du département SIC confirme, à la suite à son rendez-vous avec la DRH, que cela devrait être mis en place dans un second temps pour les laboratoires de recherche.

À ce jour est prévue une brigade de 3 personnes, une sur les fonctions RH, une sur les fonctions financières y compris les laboratoires et une sur les fonctions scolarité et pédagogie mais on ne sait pas encore qui en bénéficiera.

Un recrutement est lancé. Il faut trouver la personne, la former, tout en sachant qu'il y a 14 composantes donc que cela concernera vraisemblablement les arrêts maladies et il faudra en faire la demande.

#### 4. Point Formation :

##### a) La semaine 13 :

Une demande des représentants étudiants pour éviter les cours sur la semaine 13 a été abordée en commission Formation du 27 juin dernier et à l'issue de laquelle il a été validé :

*De ne pas toucher la semaine 13 et que le lundi et mardi de la semaine 14 seront consacrés aux révisions.*

Cette solution, à titre expérimental, est un compromis trouvé vu les nombreuses contraintes et concernerait tous les étudiants sauf les L1 qui seront en APC.

La responsable des EDT se propose de faire apparaître ces 2 jours de révision sur les EDT afin que les étudiants le sachent.

b) Résultats PIX :

Cette certification devient une composante en L3 avec une note qui comptera (fonctionnera sur le principe du contrôle continu).

**Il faudra le rappeler aux étudiants à la rentrée** qui devront créer un compte PIX et s'inscrire sur un des douze créneaux pour passer la certification en présentiel.

Dates où il est possible de se positionner :

*Mardi 26 novembre, mercredi 27 novembre, jeudi 29 novembre, lundi 2 décembre  
mercredi 4 décembre, vendredi 6 décembre, lundi 9 décembre, jeudi 12 décembre  
jeudi 19 décembre, lundi 13 janvier, mercredi 15 janvier, jeudi 16 janvier.*

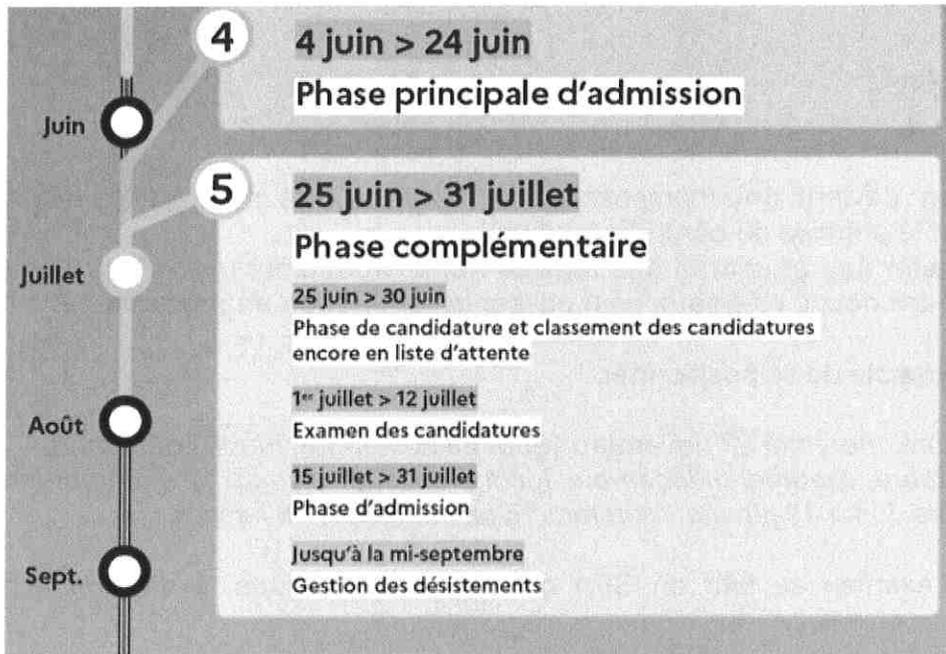
L'accueil pour l'examen se fera en SFA ou Lettres & Langues, **à diffuser à la rentrée.**

c) Monmaster :

Les formations n'ouvrant pas en phase complémentaire :

- Anthropologie
- Web Édito
- Les parcours de Psychologie

En ce qui concerne la Musicologie : La Présidente de l'UP a informé qu'il y a obligation d'ouvrir une phase complémentaire (décision ministérielle).



Pour les autres, l'examen des candidatures s'achève le 12 juillet. Le 31 juillet toute acceptation provisoire devient définitive.

d) CFVU du 27/06 sur la charte des examens :

- Modifications :
  - ✓ Insertion du relevé de notes dans la charte des examens.
  - ✓ Concernant les CC et les absences aux CC :

L'étudiant(e) doit se présenter à l'ensemble des évaluations des Unités d'enseignement (UE) auxquelles il ou elle postule au titre du parcours de formation dans lequel il ou elle est inscrit(e).

Toute absence à une évaluation, de contrôle continu comme de contrôle terminal, doit être justifiée par un motif légitime attesté par tout document adéquat et original au plus tard deux jours ouvrés à compter de la date de l'évaluation. La participation à la session de remplacement pour les évaluations de contrôle continu n'est permise qu'à cette condition.

En cas d'absence non justifiée, ou justifiée lors d'une seconde session ou d'une session de remplacement, l'étudiant(e) absent(e) à une évaluation est réputé(e) défaillant(e) et ni l'UE, ni le semestre correspondant, ni l'année d'études ne peuvent être acquis/validés, le calcul de la moyenne étant impossible.

✓ Inclusion des APC :

Par application des règles de compensation, le jury délibère sur la délivrance du diplôme, l'obtention de l'année, la validation d'un semestre et des UE et l'acquisition des ECTS. Il délibère également sur l'acquisition des compétences et des blocs de compétences. Enfin, il se prononce éventuellement sur l'attribution d'une mention.

✓ Le règlement des examens :

Modifications à faire à la prochaine CFVU sur le règlement des examens (12 septembre).

-Règlement des examens :

-Celui de Licence :

Objectif :

-Suppression de l'annexe APC

-Intégration dans le règlement

Champs d'application :

-Le règlement des examens s'applique à toutes les mentions de Licence répertoriées :

- [La composante liste ici l'ensemble de ses L]

Lister les mentions et le cas échéant, les années en APC (modèle ci-dessous)

Mention AA

Mention BB (années YY et ZZ en Approche par Compétences)

Un élu demande pourquoi il est demandé la mise en place de modifications pour la réforme MEEF allant à l'encontre de ce qui avait été décidé en conseil d'UFR du 06 juin (motion).

L'Assesseur précise qu'il n'y a pas de modifications, qu'il faut seulement maintenir l'existant en le rementionnant pour permettre à nos étudiants d'avoir des informations.

Une élue pose la question du passage en APC pour les L1 et les étudiants réorientés. Problème de la réorientation au second semestre en Psychologie, il faudra en plus des APC organiser des examens spéciaux, cela va être très problématique l'an prochain.

Le Directeur confirme que toute la période transitoire va apporter de nombreux problèmes qu'il faudra solutionner au fil de l'eau.

## 5. Point Étudiants :

Pas de sujets abordés

Une élue fait remarquer que la date du dernier conseil d'UFR est un peu tardive et ne permet pas aux élus étudiants d'y assister (1 présent).

Le Directeur comprend mais explique que c'est un choix qui tient compte du calendrier.

## 6. Point BIATSS :

Pas de sujets abordés

## 7. Point Culture :

- Calendrier des expositions :

-**Art roman** (CESCM): Hall d'exposition BUMF, 01/06 > 26/07

-**Migrations et mondialisations** (École d'été MIGRINTER) : couloirs SHA, 08/07 > 26/07

-**Bulle de Labos** : à l'intérieur de la BUMF, 11/09 > 11/10

-**Inktober** : Espace d'expo, hall d'exposition BUMF, 04/10 > 30/10

-**Exposition André LÉO** (CRIHAM) : Hall d'exposition BUMF, 01/11 > 18/11  
(Est en projet l'organisation d'une journée d'étude en lien avec l'exposition et une période d'exposition plus longue si le calendrier le permet)

-**Les maisons de Michel Foucault** (MSHS) : Hall expo BUMF, 18/11 > 31/12

2025 :



**-Outils et traces d'outils (CESCM) :** Hall des expo BUMF, 06/01 > 20/01

**-Mattéotti (CRIHAM) :** Hall d'exposition BUMF, 03/02 > 28/02  
(Une journée d'étude sera également organisée en lien avec l'exposition)

**-Les dessinateurs du peuple (A. T-P),** Hall d'exposition BUMF, 03/03 > 28/03

**-Calais, une ville au pied du mur (MIGRINTER) :** Hall d'exposition BUMF, 14/04 > 16/05

L'Assesseur et le Directeur félicitent l'ensemble des collègues ayant contribué à l'offre culturelle riche cette année, qui est de plus fondée sur les activités de recherches et de formation. L'Assesseur Culture et Vie Associative invite les membres du conseil d'UFR à se rapprocher de lui pour l'organisation d'événements pour 2025/2026.

## 8. QUESTIONS DIVERSES :

Un élu souhaite dans la continuité de la tribune qui a été signée aujourd'hui par Virginie Laval, les Présidents des Universités et des grandes écoles de Nouvelle Aquitaine, proposer un texte appelant en tant que conseil UFR de SHA à faire barrage contre le Rassemblement National :

*Les membres du conseil de l'UFR SHA de l'Université de Poitiers réunis le jeudi 4 juillet 2024 expriment leur désarroi et leur profonde inquiétude face à l'ampleur du vote en faveur du Rassemblement national et de ses alliés aux élections européennes du 9 juin, puis au 1er tour des législatives anticipées du dimanche 30 juin.*

*Notre communauté universitaire est évidemment meurtrie par le constat de la diffusion des idées d'extrême droite parmi des électeurs et électrices de tous âges et de toutes conditions sociales. Elle s'inquiète des conséquences graves qu'une majorité d'extrême droite aurait sur l'état de l'opinion bien sûr, mais aussi spécifiquement sur l'enseignement supérieur public.*

*Le Rassemblement national prévoit la privatisation de larges secteurs de la formation, prévoit la réduction des dépenses publiques qui améliorent l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur (bourses, prestations sociales diverses des Crous notamment...), prévoit des mesures discriminatoires concernant l'accès à l'université des étudiant·es étranger·es, et de façon générale, prévoit la réduction des dépenses publiques pour la culture sous toutes ses formes. Il ambitionne également d'instaurer pour la fonction publique, sous le nom de « véritable devoir de réserve », un contrôle inquisitorial sur toutes nos expressions, professionnelles comme personnelles.*

*Compte tenu de la situation périlleuse dans laquelle nous nous trouvons, les élu·es du conseil redisent leur opposition aux idées de l'extrême droite et appellent l'ensemble des personnels et des étudiant·es de l'UFR à exprimer par tous les moyens leur opposition à l'arrivée du Rassemblement national au pouvoir, notamment en votant et en choisissant partout les candidat·es qui permettront de lui faire barrage.*

## **Motion votée à l'unanimité par le conseil de l'UFR SHA réuni le 04 juillet 2024.**

Une élue fait part d'un mail reçu d'un collègue qui a refusé d'imprimer un tract syndical à titre personnel en évoquant son droit de retrait et voudrait en discuter avec le conseil d'UFR afin de voir comment se positionner face à ce type de choix qui peuvent se renouveler étant donné le contexte actuel.

Le Directeur explique que c'est une situation délicate et lourde qui n'aurait pas dû arriver au conseil d'UFR. Ce sont des histoires personnelles qui devraient être réglées avec le N+1 puis dans le bureau du Doyen. Aujourd'hui le collègue se trouve en grande fragilité, est très impacté de la situation dans laquelle il se trouve, se sent mis sous pression au point de se sentir harcelé et réfléchit à effectuer un signalement.

Le Directeur informe également que ce collègue est depuis en arrêt.

Sur la question de fond le service juridique est consulté.

Un élu invite à distinguer les activités d'enseignement et de recherche dans lesquelles la reprographie a une mission et les autres aspects. Pour ces autres aspects, une invitée au conseil propose de se renseigner auprès de la DAJA de la marche à suivre.

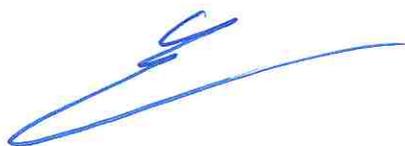
Suite à la remarque d'un élu sur l'explication qu'il serait bien de réexpliquer ce qu'est le droit de retrait et quand l'exercer, le Responsable Administratif précise que le collègue s'est vraisemblablement trompé de terme et voulait plutôt faire mention à la neutralité, puisque le droit de retrait concerne la sécurité des personnes et suppose un danger personnel, grave et imminent pour l.a.e fonctionnaire se retirant.

## **9. INFORMATIONS DIVERSES :**

Prochaines réunions (sous réserve de modification)

- 19/09 Commission Formation
- 26/09 Commission Relations Internationales
- 03/10 Commission Culture et Vie Associative
- 10/10 Commission Recherche
- 17/10 Conseil UFR
- 14/11 Commission Relations Internationales
- 21/11 Commission Finances
- 28/11 Commission Formation
- 05/12 Commission Recherche
- 12/12 Commission Culture & Vie Associative
- 19/12 Conseil UFR

**Le responsable des services,  
Eric MARCEAU**



**La secrétaire de séance,  
Agnès Joly**

**Le Directeur,  
Jean Louis YENGUÉ**



